

Eligibilité féminine ecclésiastique à Thoune

Autor(en): **L.v.A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 431

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelques-unes des femmes membres de délégations à la Conférence Internationale du Travail



Cliché Mouvement Féministe

Mlle Dora SCHMIDT (Suisse)

Notre collaboratrice, Adjointe à l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail, Conseillère technique gouvernementale.



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} Betsy KJELSBORG (Norvège)

Inspectrice en chef des fabriques, Présidente du Conseil national des Femmes de Norvège, déléguée gouvernementale.



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} LETELLIER (France)

Inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.

encore à toutes! Leurs efforts, il faut le dire une fois publiquement, sont toujours appréciés par nous autres déléguées, qui trouvons dans ces occasions un vrai réconfort et la force pour faire face aux travaux assez pénibles de la Conférence.

Car nous n'avons guère le temps de jour de cette Genève ensoleillée, du lac lumineux, des parcs ou les roses fleurissent en abondance. Même celles des membres féminins de la Conférence, qui n'avaient pas, comme M^{me} Hesselger (Présidente de la Commission pour la Convention du travail de nuit des femmes), Atanaskovitch (Rapporteur de cette Commission), Stenberg (Présidente de la Commission sur le travail des femmes dans les mines) et M^{me} Subarryan (Rapporteur de cette Commission), assumés de lourdes tâches comportant des responsabilités, ont été absorbés, soit par les longues et nombreuses séances plénières dans la grande salle du Bâtiment Electoral, où les femmes sauf quelques exceptions (sur lesquelles nous reviendront plus tard) jouent plutôt le rôle passif d'auditrices attentives, soit en courant, à travers le tourbillon de visages et de voix emplissant les couloirs, aux séances des commissions, qui, cette année, étaient plus nombreuses, vu le chiffre élevé de questions à l'ordre du jour. C'est dans ces commissions que nous, les femmes, avons essentiellement déployé notre activité, les uns en remplissant les fonctions au Bureau indiquées plus haut, les autres, en soumettant et en défendant leurs idées et leurs amendements et en discutant ceux que présentaient les autres membres. C'est un travail très intense se fait dans ces commissions: à la commission de chômage, par exemple, il y a eu à discuter et à voter plus de 100 amendements au texte de

convention préparé par le Bureau International du Travail! — Quelques-unes d'entre nous, en plus de ce travail de la Conférence, ont encore à remplir les charges de secrétaire de leur délégations (délégations gouvernementales), devant de la sorte être au courant de toutes les questions à l'ordre du jour, et s'occuper de toute la correspondance officielle de la délégation.

Avant de parler des résultats pratiques de la Conférence du point de vue des intérêts des femmes, nous tenons à dire ici que l'événement le plus important, soit la nouvelle de la décision des Etats-Unis d'Amérique d'adhérer à l'Organisation internationale du Travail et de participer comme membres actifs aux Conférences, a été, pour nous autres femmes aussi, le point culminant de toute la session. Sans monter à la tribune et sans professer hautement notre joie et les espoirs éveillés par cette nouvelle, nous avons réalisé la valeur de cet apport de forces, et de forces féminines surtout, pour l'Organisation internationale du Travail. Les Etats-Unis sont pour nous en effet le pays où un citoyen libre, munie de tous ses droits civiques, exerce une influence importante sur la chose publique et sur le sort du pays: ils sont pour nous, depuis de longues années, le pays possédant un magnifique Office du travail féminin qui, par des enquêtes et des publications de premier ordre, a toujours agi sur l'opinion publique en faveur d'une protection raisonnable des femmes, des adolescents et des enfants. Et enfin cette Amérique de Roosevelt est pour nous le pays où les femmes accèdent aux plus hautes fonctions de l'Etat, l'Amérique des femmes ambassadeurs et ministre! Notre cœur a battu plus fort au moment où le Directeur du Bureau, M. Butler,

aux efforts duquel est essentiellement due l'entrée d'un grand pays industriel, parlait avec éloges devant la Conférence de la part très importante prise par Miss Perkins, Ministre du Travail aux Etats-Unis, aux négociations qui ont précédé cette adhésion. Nos espoirs sont grands! Se réaliseront-ils? (A suivre) Dora SCHMIDT.

Les Prud'femmes à Neuchâtel

En 1916, par décret du Grand Conseil, les femmes obtenaient dans le canton de Neuchâtel le droit de vote et d'éligibilité au Conseil des Prud'hommes. A ce moment l'Union féministe pour le suffrage, dirigée par M^{me} Porret, présidente infaillible, déploya une grande activité pour proposer et faire élire des femmes, efforts qui furent couronnés d'un beau succès. Ces élections reviennent tous les trois ans. Quand le nombre des candidats proposés est égal à celui des juges à élire, il y a élection tacite. Ce fut le cas cette année. Toutes les candidates proposées aux postes à repourvoir par l'Union féministe pour le Suffrage et l'Association féminine des Arts et Métiers ont été acceptées et donc élues tacitement.

Elles se répartissent sur trois groupes: *Subsistances, Vêtement et Parure, Arts libéraux*. Sur soixante juges, il y a dans ces groupes dix-huit femmes. Deux groupes, *Habitation et Horlogerie*, ne comptent point de prud'femmes. Le secrétariat communal, en nous communiquant la liste des élus, a remercié l'Union féministe « du concours qu'elle a bien voulu prêter aux autorités à l'occasion de ces élections ».

Soyons heureuses de ce petit rôle de citoyennes qui nous est dévolu dans le modeste cadre de l'élection au Conseil des prud'femmes et redoublons d'activité jusqu'au grand jour des droits intégraux!

C. W.

A l'ordre du jour de l'Assemblée de paroisse réunie le 8 juin à Thoune figurait, comme l'une des questions les plus importantes, la requête présentée par le Groupe suffragiste de Thoune et les deux Sections de la Société d'Utilité publique de Thoune et de Strätlingen concernant l'éligibilité des femmes parmi les autorités ecclésiastiques.

A une forte majorité, l'Assemblée, composée de 50 hommes et de 250 femmes ayant droit de vote en cette matière, décida d'accepter cette demande, que M^{me} Lydia Stahli et M^{me} le Dr. Trog défendirent chaleureusement. Par conséquent, et dès l'automne prochain, les femmes pourront, pour la première fois à Thoune, être élues comme membres du Conseil de paroisse. Bravo!

L. v. A.

Le Jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(suite de la 1^{re} page)

Rien ne pouvait mieux répondre à ces dernières paroles que le discours qui suivit: *Vingt-cinq ans d'histoire suffragiste suisse*. C'est là le sujet traité par M^{me} Gourd, mais c'est aussi M^{me} Gourd elle-même. Avec un élan juvénile et la force que donne l'expérience vécue, elle évoque ce quart de siècle: les tâtonnements, les illusions du début; les espoirs qui, pendant et peu après la guerre, semblent se réaliser; les déceptions; l'activité qui, sans se ralentir, s'oriente vers les problèmes sociaux et professionnels; tout un monde de souvenirs, soit dans le domaine fédéral, soit dans les cantons, revit avec une étonnante puissance. Et le résultat? Matériellement nul, ou à peu près. Mais nous avons appris la solidarité féministe et internationale. Nous avons appris la fierté, la dignité et l'indépendance de notre sexe; et nous sommes prêtes à apporter notre concours à notre pays, lorsqu'il se décidera à faire appel à nous.

Jamais celle qui présida, pendant quatorze ans, l'Association suisse pour le Suffrage ne l'a mieux incarnée. Et si l'auditoire vibrerait à sa parole enflammée, c'est qu'il voyait aussi en elle l'exemple d'une consécration sans réserve à la cause, d'une foi intrépide et d'une volonté indomptable.

Elle fut écoutée avec une émotion particulière par les pionnières groupées autour de la tribune et auxquelles M^{me} Leuch rendit, ainsi qu'aux disparus, un hommage mérité. Ce palmarès, si j'ose dire, donnait une fière leçon de courage et d'abnégation!

Après ces moments où l'exaltation de l'Assemblée fut portée à son comble, et s'était manifestée par salves sur salves d'applaudissements, se plaça la conférence d'un ton très différent de M. Egger, professeur de droit à l'Université de Zurich, sur: *Le suffrage féminin... aujourd'hui?* Avec des moyens tout autres que ses prédécesseurs, il fit aussi la conquête de son public, en lui présentant un travail d'une belle ordonnance, riche en aperçus historiques, en considérations philosophiques et juridiques, et dont toutes les par-

Honneur aux femmes d'être des valeurs non cotées à la bourse de Politicus!

A la manière de chez nous

L'honnête homme

Qu'il vienne d'un pôle ou de l'autre, de Genève ou Lausanne; qu'il soit Auguste de Morsier ou Charles Secrétan, homme de pensée qui disserte et se fonde sur la raison, ou simple ouvrier qui écoute, qui reconnaît « c'est juste » et, l'ayant reconnu, s'y tient, l'honnête homme d'ici ressemble à celui de là-bas. Séparés par des gouffres de circonstances, ils se rejoignent par un pont aérien et invisible, plus destructible pourtant qu'un pont de pierre, qui est l'élan commun vers la justice, la fraternité, la paix.

Les yeux de l'honnête homme ne sont point troubles par ces maladies de la vision qui procèdent de l'égoïsme: myopie des préjugés, presbytie de l'ambition, aveuglement de l'orgueil. Son regard clair tombe tout droit sur la réalité et la saisit telle qu'elle est, avec ses deux faces, la visible et l'invisible; et il connaît que la visible n'est qu'un feuillet de l'autre.

Que voulez-vous que l'honnête homme comprenne aux arguties de Philogyne et de Politicus? Il les entend, mais ne les saisit point, car il croit que les mots que perçoit son oreille ne sont pas véritablement ceux que l'autre aurait voulu dire.

L'honnête homme est venu à nous; il nous a dit: « La vie est un combat pour vous, mes

A la manière de la Bruyère¹

L'ami des femmes

Philogyne aime tant les femmes qu'il veut qu'elles tiennent tout de lui:

— Nous désirons, lui disent-elles, entrer dans la maison où vous et vos pareils votez les lois qui nous régissent et règlent le gouvernement de notre vie. Nous voulons avoir part à la conduite de nos affaires; nul n'est plus que nous-mêmes propres à en décider. Vous êtes notre ami, ô Philogyne; persuadez vos congénères que nous avons accès dans la maison. Nous sommes lasses, à la fin, de nous tenir à la porte et frapper.

— Certes, répond Philogyne, vous m'appetez justement votre ami. Aussi serai-je votre guide et votre protecteur, car mieux que vous, ô femmes, je sais ce qu'il faut. Restez donc alentour de ce palais dont vous ornez les avenues, tandis que nous peignons à fixer vos destins. Appelez-moi, non par des cris, mais par un murmure flatter; souriez lorsqu'enfin je vous donnerai audience; discordez avec modestie et suppliez avec pudeur. Si vous trouvez les attitudes qui me plaisent, j'accueilleraï votre requête et la soutiendrai de ma voix.

Quand vous présentez un placet, souvenez-vous, ô femmes, qu'à votre mise je saurai si la demande est juste et raisonnable avant que de la connaître. Peut-être, malgré vos efforts, n'obtiendrez-vous pas de réponse. Gardez-vous, en ce

¹ Portraits composés à l'occasion du jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage, les 16 et 17 juin, à Berne, et lors de la soirée familière au Schänzli par M^{me} Suzanne Feller.

cas, d'imprécations qui vous échaufferaient le teint et ruineraient à jamais votre cause.

— Mais, cette maison, Philogyne, est la nôtre et nous avons le droit d'y entrer...

Philogyne, alors, s'assombrit:

— De quel mot usez-vous, dit-il, qui vous distend la bouche et vous rend laides? *Droit*. Suivez le conseil de nature qui fait le mot *devoir* plus seyant à vos lèvres.

— Vous dites nous aimer, ô Philogyne. N'enverriez donc pas vers nous, qui sommes à la porte, galanterie, faveur ni bienveillance, ni aucune servante de l'Amour. Envoyez-nous sa fille aimée la Justice avec les clefs de la maison.

Politicus

Des fumées d'un banquet, Politicus voit s'élever l'image de la patrie. Il est inspiré; il lève son verre; il boit « à la prospérité de notre beau pays ». Ses amis l'applaudissent bruyamment, les verres s'entrechoquent. Politicus s'assied dans son triomphe comme dans une chaise curule. Il se sent bien: la bonne chère et le bon vin dilataient ses organes. A travers les nuages du tabac, la table lui paraît dressée pour un repas olympien; ses amis sont dieux avec lui; leur Olympe, c'est leur parti qui détient la majorité. La patrie est le fief dont ils disposent; ils l'aiment comme on chérit sa maison, son grenier et sa cave.

Un autre convive se lève et boit « à l'avenir de notre cher pays ». Politicus lui fait raison; il est ému; les larmes lui viennent aux yeux; l'enthousiasme lui prend la gorge. Qui prétendrait que tout ne va pas pour le mieux dans un pays aimé d'une telle ferveur?

Quelqu'un ose évoquer, pourtant, les misères

de notre époque. Politicus en conteste la gravité; il est d'avis que les choses ne vont pas trop mal chez nous, et il le dit avec la bouche pleine. Le malaise public et privé est dû à la fraction du peuple qui ne se tient pas attachée à de « saines doctrines ». Politicus et ses amis ont le remède à tous les maux, mais l'opposition leur a lié les mains. Il croise sur son assiette ses poignets qu'il a fort charnus, pour bien figurer l'impissance où il se voit réduit.

On parle d'un homme d'Etat d'une république étrangère. Politicus prend feu: « Nous n'avons pas, dit-il, à chercher des exemples au dehors, c'est à nous d'en donner à l'étranger. »

Qu'on ne lui parle pas non plus de groupements de patriotes pour la restauration civique du pays. Sornettes que cela et balivernes! Ceux qui prétendent travailler hors des cadres de son parti sont jugés par Politicus des indiscrets et des brouillons.

On mèle à l'entretien la Société des Nations. Il hausse les épaules; il se fait gloire d'avoir été toujours sceptique en son endroit; n'en a-t-il pas, dès le début, signalé tous les vices, prédit tous les échecs?

Puis, élevant son verre, Politicus boit « à la partie saine de notre peuple », « à l'union des forces vives du pays ». — Est-ce des femmes aussi que vous voulez parler? lui demande son vis-à-vis. Politicus le considère avec stupeur; le rire, enfin, sort en épais glouglous de sa large poitrine. Il rit tant qu'il s'engoue; il est violet; son menton bave; il doit tousser dans sa serviette et se lever de table.

Lorsqu'il revient, il menace plaisamment du doigt l'auteur involontaire de cet accident: « Farceur, dit-il, c'est votre faute... »